

TERMES DE REFERENCE D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL CHARGE D'AIDER A L'ELABORATION DE NOUVEAUX CURRICULA SOUS FORMAT LMD A LA FACULTE POLYTECHNIQUE DE L'UNIVERSITE DE KINSHASA

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Faculté Polytechnique de l'Université de Kinshasa a signé un contrat de performance, CDP en sigle, avec le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) via son Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire.

Ce contrat de performance entre dans le cadre global du projet de développement du système éducatif de la République Démocratique du Congo, élaboré par le Gouvernement de la République avec l'appui de la Banque Mondiale.

Ce projet, intitulé « projet d'éducation pour la qualité et la pertinence des enseignements aux niveaux secondaire et universitaire (PEQPESU) », vise à soutenir le sous-secteur de l'enseignement supérieur et universitaire en développant des programmes professionnels dans les universités et instituts supérieurs d'enseignement.

Dans le cadre desdits contrats, les universités et instituts supérieurs concernés, s'engagent à atteindre les objectifs d'amélioration de leurs performances, avec une gestion axée sur les résultats, et le Gouvernement met à leur disposition des fonds additionnels pour les atteindre.

Afin d'améliorer ses performances, la Faculté Polytechnique a aligné, dans son CDP, des stratégies et des actions spécifiques, avec des cibles à atteindre ; ceci conformément aux 5 objectifs du projet PEQPESU tels que définis par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, à savoir :

- a) Développer les nouveaux programmes professionnalisant sous format LMD
- b) Améliorer l'utilisation des TIC
- c) Améliorer les liens avec le monde du travail
- d) Améliorer l'efficacité interne
- e) Améliorer la qualité des enseignements et des apprentissages

Le but ultime étant qu'en fin de compte, les produits sortant de la Faculté Polytechnique, que ce soit au niveau de ses deux cycles de formation (bachelier et master), ou des formations professionnelles spécifiques organisées dans ce projet, soient de très bonne qualité, et capables de répondre aux attentes du marché de l'emploi et du développement du pays, donc, globalement de faire face aux défis de la réduction de la pauvreté en République Démocratique du Congo.

Les présents termes de référence concernent le premier objectif qui est celui de « *Développer les nouveaux programmes professionnalisant sous format LMD* ».

Actuellement la Faculté Polytechnique n'organise pas encore des enseignements sous format LMD ; mais elle entend saisir l'opportunité offerte par ce projet pour commencer sa

marche vers l'arrimage au système LMD.

Afin de concrétiser cette marche vers le système LMD, la Faculté Polytechnique entend revoir l'offre de ses programmes du premier cycle (3 ans) et du deuxième cycle (2ans) afin de lui permettre de former des bacheliers et des master ingénieurs civils dans les domaines de génie civil, de génie mécanique, ainsi que de génie électrique et informatique, qui non seulement sont capables de résoudre les problèmes de développement de la RDC, mais aussi d'être compétitifs sur le plan international puisque répondant au standard LMD.

La nouvelle offre des programmes devra être conçue de manière à inclure au premier cycle, l'introduction

- des stages tout au long de la formation et ce à partir de la deuxième année d'études (2e bachelier), des cours spécifiques à caractère technique, et des projets d'étudiants dès le 2e semestre du 1^{er} bachelier ou encore par l'introduction des professionnels dans la formation des étudiants.
- des formations spécifiques de courte durée (six mois à deux ans) au premier cycle, telles qu'un candidat à des telles formations puisse se voir proposé un package comprenant des cours, des stages, des travaux pratiques ou encore des projets étudiants susceptibles de lui donner le bagage dont il a besoin pour être directement opérationnel sur le marché de l'emploi.

La structure actuelle de la formation à la Faculté Polytechnique est de 3 années des graduats + 2 années techniques.

A partir du 2^e cycle, chacun des 3 départements organise des enseignements selon 2 ou 3 options de spécialisation à savoir :

- Génie civil :
 - o Structures et ouvrages d'art ;
 - o Hydraulique et constructions hydrauliques ;
- Génie mécanique :
 - o Constructions mécaniques ;
 - o Electromécanique ;
- Génie électrique et informatique :
 - o Electro-énergétique ;
 - o Électronique ;
 - o Informatique.

Indépendamment des filières, les nouveaux programmes devraient aussi tenir compte de l'introduction des dimensions telles que protection de l'environnement, énergies renouvelables et création des entreprises, la RDC étant un pays continent dans lequel peu d'entreprises susceptibles de résoudre ses problèmes se créent.

Afin de développer les nouveaux programmes, le consultant sera assisté par un groupe de travail ad hoc (Faculté Polytechnique – entreprises) créé pour la réforme des programmes. Il procédera, via des enquêtes, à la détermination des attentes exprimées par les entreprises,

organisera des ateliers pour l'élaboration des référentiels de métiers, de compétences et de formations etc., avant de définir tant les intitulés que les contenus de chacun des cours des nouveaux programmes, lesquels cours seront confiés aux enseignants en fonction de leur domaine d'expertise.

2. MISSION DU CONSULTANT

Objectif général

La mission du consultant consiste à apporter un appui technique à la Faculté Polytechnique pour :

- identifier les filières porteuses,
- élaborer les curricula correspondants de manière à mettre en place un système de formation qui permette de répondre efficacement aux besoins du secteur productif en République Démocratique du Congo et
- aider la Faculté Polytechnique à se doter d'une capacité d'anticipation dans le domaine de la formation et de la recherche au regard des mutations sociales et économiques.

Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques consistent à :

- former les ressources humaines de la Faculté Polytechnique à l'élaboration de curricula sous format LMD;
- apporter un appui technique à la révision des programmes de formation de la Faculté Polytechnique et à l'élaboration de nouveaux curricula sous format LMD ;

3. TÂCHES DU CONSULTANT

Placé sous la supervision du Vice-Doyen en charge de l'enseignement, le consultant aura, avec l'appui du groupe de travail ad hoc mis en place par la Faculté Polytechnique, pour tâches spécifiques de :

- Procéder à une évaluation critique des programmes d'enseignement existants à la Faculté Polytechnique;
- Mener une analyse des besoins de formation actuels et à venir à la Faculté Polytechnique;
- Elaborer les curricula pour les 2 cycles en ce compris les formations de courte durée;
 - o identifier les filières de formation spécifiques;
 - o élaborer les référentiels de métiers pour les différentes filières ;
 - o élaborer et valider les référentiels de compétences pour ces filières ;
 - o élaborer et valider les référentiels des formations ;
 - o aider à la préparation des maquettes de programmes des cours ;
 - o élaborer le guide pédagogique ;
 - o élaborer le référentiel d'évaluation ;

- aider à la préparation des enquêtes d'identification des besoins de formation sur le marché d'emploi, notamment pour les formations à courte durée;
- Appuyer techniquement la conception, l'élaboration et la diffusion des maquettes;
- Apporter un appui technique à l'organisation des séminaires et ateliers de formation et de validation des curricula ;
- Formuler des recommandations pour la mise en place réussie du système LMD à la Faculté Polytechnique

4. COMPETENCES REQUISES

Le consultant devra avoir une expérience dans la formation d'Ingénieurs et dans la collaboration avec l'industrie.

En outre, il devra avoir participé à une mise en place du système LMD dans une institution d'enseignement universitaire de renommée internationale et déjà fait reconnaître ses compétences dans le domaine de l'enseignement universitaire.

5. RAPPORTS

Les rapports du consultant se feront en deux temps. Il s'agira dans un premier temps des rapports provisoires qui devront être validés lors des ateliers avec le groupe de travail ad hoc et consisteront en la production des documents suivants :

- les référentiels des métiers pour les différentes filières ;
- les référentiels des compétences pour ces filières ;
- les référentiels des formations ;
- les maquettes de programmes des cours ;
- le guide pédagogique ;
- les référentiels d'évaluation ;
- le questionnaire des enquêtes d'identification des besoins de formation sur le marché d'emploi, notamment pour les formations à courte durée.

Dans un deuxième temps, les rapports porteront sur les documents définitifs ainsi que des recommandations pour la mise en place du système LMD à la Faculté Polytechnique.

L'ensemble des documents définitifs devront par la suite faire l'objet d'un atelier spécial avec l'ensemble des membres du Conseil de Faculté.

6. DUREE DE LA MISSION

Le consultant prestera pendant trois mois afin de présenter le rapport final de consultance à dater de la signature de son contrat de prestation des services.

Il débutera sa mission par la présentation au groupe de travail ad hoc, d'un calendrier précis fixant les dates et/ou les périodes auxquelles les ateliers ainsi que les différents rapports et/ou documents seront produits.